

PROGRAMME DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Textes réglementaires

Modifications à prendre en compte en date de la présentation



Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Arrêté du 28 mars 2022 relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant

La Formation



Elargissement des compétences des aides-soignants :

Actes de soins élargis

Contribution à la prévention des risques

Contribution au raisonnement clinique interprofessionnel



Référentiel de formation : arrêté modifié du 10 juin 2021



Durée de formation : 44 semaines



Prise en compte du parcours antérieur : équivalences, dispenses ou allègement de formation

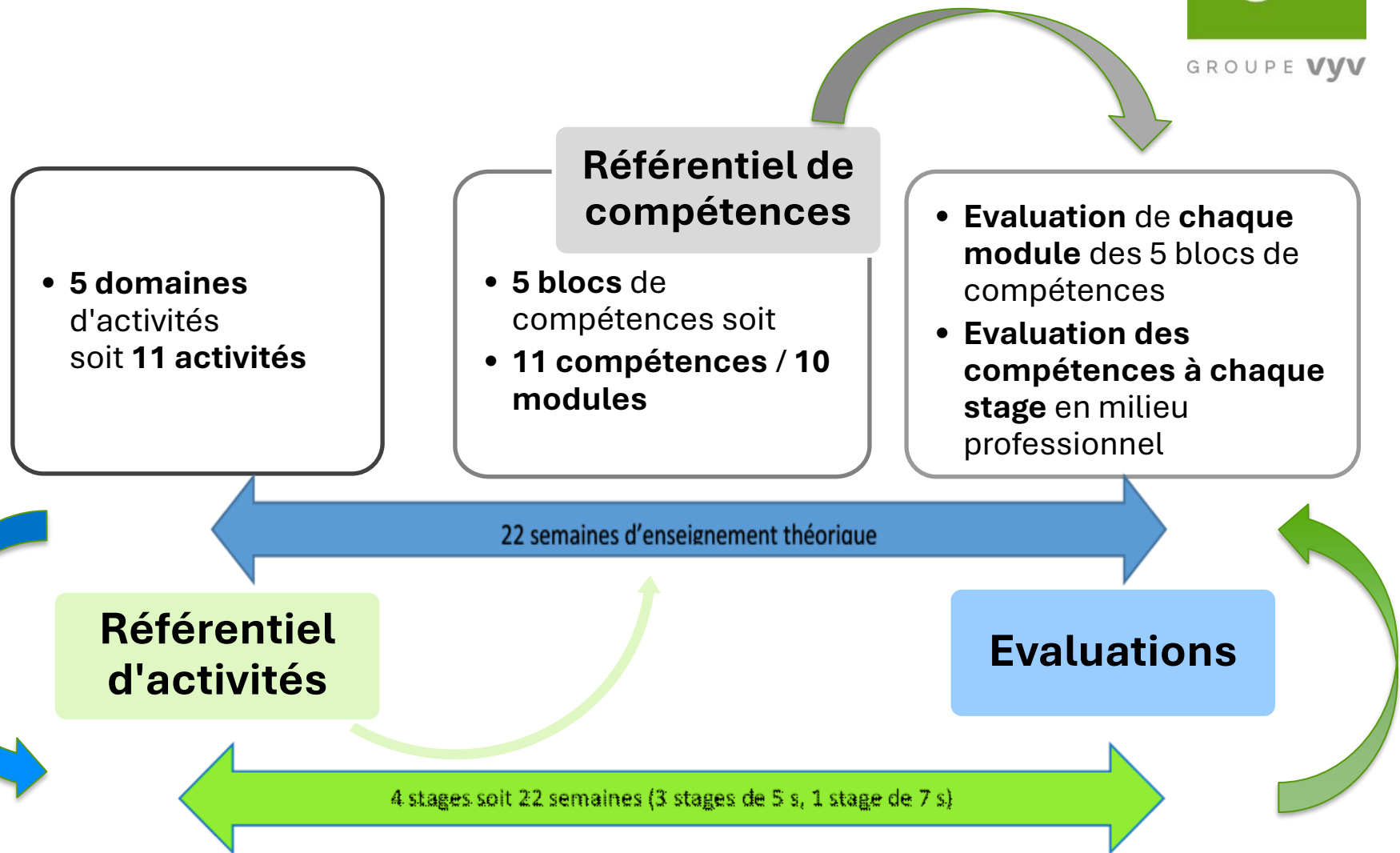


Possibilité VAE et apprentissage (apprentissage non proposé à l'IFAS MGEN)



Sortie de diplôme: Niveau IV du cadre national des certifications professionnelles

Ingénierie de la formation aide-soignante



Compétences de l'Aide-Soignant(e)

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<p>1- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>2- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>
Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	<p>3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p> <p>4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>

Compétences de l'AS

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	7- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	9- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Domaines d'activités de l'Aide-Soignant(e)

Domaines d'activités	Activités
DA1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	1- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités 2- Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
DA2 Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques	3- Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé 4- Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques 5- Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation
DA3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage 7- Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels

Domaines d'activités de l'Aide-Soignant(e)

DA4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

8- Entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

9- Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

DA5

Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

10- Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

11- Organisation de son activité au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

Les BLOCS/MODULES DE FORMATION

Blocs de compétences	Modules de formation
Bloc 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147h = 21j)
	Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque – 21h
Bloc 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne – 77h
	Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement – (182h = 26j)
	Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée – 35h
Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage – 70h
	Module 7 – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs – 21h

Les BLOCS/MODULES DE FORMATION

Blocs de compétences	Modules de formation
Bloc 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés – 35h
Bloc 5 Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9 – Traitement des informations – 35h Module 10 – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques – 70h

La formation c'est aussi...

Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)

- Tests de positionnement en lien avec les attendus de la formation (écriture, lecture, compréhension, arithmétique...)
- Définition des objectifs de l'API avec l'élève à mettre en place à l'issue des tests de positionnement
- Mise en place de dispositifs complémentaires individuels pour développer les compétences manquantes si besoin

35h
(dans les 3 premiers mois de la formation)

Suivi pédagogique individualisé (SPI)

- Point sur les acquis/difficultés, positionnement de l'élève dans sa formation
- Définition de dispositifs complémentaires individuels à mettre en place pour renforcer les acquis de l'élève si besoin

7h
(réparties tout au long de la formation)

La formation c'est aussi...

Travaux personnels guidés (TPG)

- Temps de travail personnel (travail en autonomie en amont des apports, temps de mobilisation de connaissances...)
- Accompagnement individuel du travail personnel pour les élèves en difficulté à partir des objectifs définis en SPI
- Guidage collectif (apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage)

35 h

**(réparties au sein des
différents modules)**

La formation c'est aussi...

- **18 heures de formation au numérique en santé**
- **Intégrée au Module 9 « Traitement des informations » du bloc de compétences 5 « Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/ gestion des risques »**
- **L'évaluation intégrée dans l'évaluation du Module 9.**
- **Attestation de validation de la formation au numérique en santé délivrée en complément du DEAS.**